

UN LEADERSHIP FÉDÉRAL POUR NOS EAUX VIVANTES

UN APPEL À L'ACTION POUR LE PROCHAIN GOUVERNEMENT DU CANADA

| AOÛT 2015



UN APPEL À L'ACTION POUR LE PROCHAIN GOUVERNEMENT DU CANADA

Nous vivons une époque de changements sans précédent, lorsqu'il est question de l'avenir de l'eau douce au Canada – une époque marquée par des défis nouveaux et récurrents, par de nouvelles occasions considérables et par une prise de conscience citoyenne de plus en plus évidente. Le présent document se veut un appel à l'action pour un leadership fédéral sur la création d'un programme national conçu pour relever les défis, saisir les occasions et répondre à une vigilance croissante de l'opinion publique – et assurer la pérennité de notre patrimoine d'eau douce.

L'eau et ses défis : Les pressions croissantes exercées sur les rivières, les lacs et les cours d'eau provoquent la fermeture des plages, compromettent les réserves d'eau potable, ont une incidence sur les pêches et minent la santé des écosystèmes aquatiques. Les changements climatiques apportent des défis et des incertitudes plus complexes, comme l'attestent les inondations et sécheresses provoquant des dommages évalués à plusieurs milliards de dollars, touchant les citoyens dans leur foyer, leur collectivité, leurs infrastructures et l'économie.

L'eau et ses possibilités : Notre façon de gérer l'eau fait partie intégrante de la création de collectivités en santé et d'une prospérité durable. L'évolution des mentalités en matière de gestion des eaux urbaines transforme nos quartiers et nos collectivités grâce à une infrastructure verte et à la conservation et l'utilisation efficace de l'eau. L'existence d'un réseau d'approvisionnement en eau fiable est une considération dont les entreprises et l'industrie tiennent de plus en plus compte lorsqu'elles déterminent où investir, s'implanter et créer des emplois. L'essor du marché mondial des technologies et services de traitement de l'eau offre une occasion exceptionnelle de mettre en valeur l'innovation et l'expertise canadiennes en matière de développement économique durable.

L'eau et la prise de conscience : L'eau est profondément ancrée dans l'identité et la culture canadiennes. Les sondages d'opinion publique montrent que, indépendamment de nos allégeances politiques, de l'endroit où nous vivons ou de l'état de l'économie, l'eau est largement considérée comme la ressource naturelle la plus importante au pays. Parallèlement, les Canadiens sont de plus en plus préoccupés par les menaces qui pèsent sur la santé de l'eau douce. En effet, les trois quarts ont estimé que la dégradation de l'eau deviendrait un problème encore plus grave au cours des 10 prochaines années, à moins de mettre à profit nos compétences et notre savoir-faire considérables pour en faire une meilleure gestion.¹

Nos eaux vivantes est une nouvelle initiative nationale visant à amplifier la voix et l'impact de la communauté d'eau douce du Canada par le biais de la collaboration, de la coordination des actions et du suivi des progrès à l'intérieur d'un cadre stratégique commun. Nos eaux vivantes est administrée par Tides Canada et coordonnée par l'entremise de l'Alliance canadienne d'eau douce.

Pour en savoir plus, visitez le <https://www.freshwateralliance.ca/en/programs/ourlivingwaters> (en anglais).

1.RBC, projet Eau Bleue RBC (2013). *Étude sur les attitudes des Canadiens à l'égard de l'eau*. Récupéré de <http://www.rbc.com/collectivites-durabilite/environnement/rbc-blue-water/water-attitude-study.html>; *Freshwater Insights Canada 2013: A National Survey of Canadian Attitudes on Fresh Water*. Enquête menée par Fathom6 Strategies pour le compte de l'Alliance canadienne d'eau douce.

ÉTABLIR UN PROGRAMME NATIONAL POUR UN AVENIR FONDÉ SUR LA DURABILITÉ DE L'EAU DOUCE

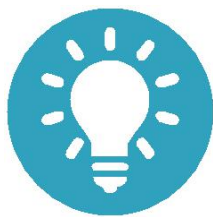
Les groupes appuyant le présent document demandent à notre prochain gouvernement fédéral d'assumer un rôle de leadership en établissant un programme national visant à assurer la pérennité du patrimoine d'eau douce du Canada.

Pour ancrer ce programme, nous invitons notre prochain gouvernement fédéral à fixer un objectif national visant la bonne santé de toutes les eaux du Canada à l'horizon 2025.²

Nous sommes convaincus que l'atteinte de cet objectif repose sur la mobilisation et l'application de l'expérience et de l'expertise collectives de toutes les administrations compétentes qui se partagent la responsabilité de l'eau au Canada ainsi que celles des entreprises, universitaires, groupes communautaires et organismes non gouvernementaux qui composent la communauté de l'eau du Canada.

Pour y parvenir, nous demandons au prochain gouvernement fédéral d'établir un consensus chez les gouvernements autochtones, fédéral, provinciaux et territoriaux, les administrations municipales ainsi que d'autres intervenants de la communauté canadienne de l'eau autour d'un programme d'action commun pour atteindre cet objectif de bonne santé pour toutes les eaux du Canada à l'horizon 2025.

Les mesures précises exposées dans les pages suivantes sont regroupées autour de quatre thèmes qui, à notre avis, peuvent fournir un cadre de coordination pour la mise en place d'un programme national de l'eau :



1.
MOBILISER LES
CONNAISSANCES
DE L'EAU



2.
MODERNISER ET
METTRE EN ŒUVRE LES LOIS
ET POLITIQUES DE L'EAU



3.
DÉVELOPPER DES
VILLES ET DES ÉCONOMIES
DURABLES



4.
APPUYER LES EFFORTS DE
COLLABORATION DE LA
COMMUNAUTÉ D'EAU DOUCE

Faire en sorte que la fédération œuvre pour l'eau

Le Canada a une longue histoire de grands projets nationaux visionnaires qui sont le résultat direct d'une collaboration entre les différentes administrations compétentes qui composent notre fédération – et de la multitude de cultures et de collectivités qui constitue le tissu social de notre pays –, tous ralliés à une cause commune.

En mobilisant notre capacité d'action collective, nous avons relevé le défi de la pluie acide, créé un système de santé publique parmi les plus réputés et les plus enviés au monde et, très récemment, établi un consensus sur une Stratégie canadienne de l'énergie.

Tous les ingrédients sont réunis pour nous permettre de faire de la pérennité du patrimoine d'eau douce du Canada notre prochain grand projet national visionnaire. Nous avons accès à un vaste bassin de connaissances, d'expérience et d'expertise; nous avons des politiques et des initiatives régionales qui créent des précédents en matière de gestion de l'eau; nous savons innover et coopérer pour stimuler le progrès sans toutefois réinventer la roue. À présent, nous sommes en quête de leadership à l'échelle nationale pour réunir les différents éléments et faire en sorte que la fédération canadienne œuvre pour l'eau.

2. Il existe plusieurs façons d'évaluer la santé des écosystèmes d'eau douce. Au sein de l'Union européenne, les États rendent compte de leurs progrès vers la réalisation d'un objectif commun, à savoir réaliser un bon état de santé pour toutes les eaux à l'horizon de 2025, en utilisant un ensemble commun de critères écologiques et chimiques. Par le biais de ses **Rapports sur les bassins versants**, WWF-Canada est en voie d'achever un bilan de santé pancanadien des bassins versants fondé sur quatre indicateurs de la santé de l'eau douce et sept grandes menaces qui guettent nos ressources d'eau douce.

THÈME 1 : MOBILISER LES CONNAISSANCES DE L'EAU

La science est le fondement de la prise de décisions intelligentes. Elle est essentielle pour venir à bout de graves problèmes comme les éclosions d'algues toxiques ou les inondations et les sécheresses de plus en plus fréquentes, pour tirer parti des possibilités économiques nouvelles et émergentes, et pour comprendre l'état de santé global des eaux canadiennes.

Le Canada compte bon nombre de scientifiques de l'eau, d'établissements universitaires et de réseaux d'experts parmi les meilleurs au monde ainsi qu'un vaste héritage d'instituts de recherche coopérative mondialement reconnus, comme la région des lacs expérimentaux (RLE). Partout au pays, les organismes de gestion des bassins versants, ONG, groupes communautaires et organismes d'intendance font de leur mieux pour recueillir des données, partager l'information et communiquer au public leurs résultats sur la santé des eaux canadiennes. Cette vaste expertise, ces efforts continus et cette énergie sont indispensables à l'avancement d'un programme national de l'eau; les mobiliser requiert un leadership national.

Un leadership national est nécessaire pour mobiliser les connaissances indispensables à la prise de décisions intelligentes et pour surveiller les progrès dans la réalisation de l'objectif national de bonne santé de toutes les eaux canadiennes. En inversant la tendance actuelle des compressions budgétaires dans les organismes gouvernementaux et dans le domaine de la science de l'eau, en éliminant les contraintes imposées aux scientifiques les empêchant de partager leurs connaissances, en créant des partenariats et en stimulant la collaboration entre les intervenants gouvernementaux et non gouvernementaux, notre prochain gouvernement fédéral peut rétablir la position du Canada comme chef de file mondial en matière de science, de technologies et de gestion de l'eau.

ACTIONS

1. Élaborer et mettre en œuvre une approche nationale commune pour évaluer l'état de santé des eaux canadiennes et en rendre compte par rapport à l'objectif national visant « la bonne santé de toutes les eaux du Canada à l'horizon 2025 » en réunissant les connaissances, l'information et l'expertise réparties dans tous les ordres de gouvernement, instituts de recherche, établissements universitaires, organismes de gestion des bassins versants, ONG et les collectivités.
2. Élaborer des politiques en s'appuyant sur des faits et des principes scientifiquement éprouvés en développant et en rétablissant la capacité d'action au sein des institutions fédérales, en appuyant les instituts de recherche coopérative externes (p. ex. RLE), et en veillant à ce que la science financée par les fonds publics soit facilement et largement accessible aux personnes intéressées, à celles qui en ont besoin et à celles qui ont les compétences et la volonté de l'utiliser.

THÈME 2 : MODERNISER ET METTRE EN ŒUVRE LES LOIS ET POLITIQUES DE L'EAU

La mise en œuvre de quelque 100 engagements qui figurent à la Politique fédérale relative aux eaux du Canada – adoptée il y a près de trois décennies – représente une occasion de leadership considérable et non réalisée. Au cours des récentes décennies, provinces et territoires ont mené de front la politique sur les eaux au Canada avec l'introduction de nouvelles stratégies et l'adoption de nouvelles lois pour relever les défis et tirer parti des possibilités propres au 21^e siècle.

Malgré l'existence de lois et de politiques d'importance cruciale et qui font largement consensus, le travail de modernisation et de mise en œuvre au niveau fédéral n'a pas progressé au même rythme qu'à l'échelle des provinces et des territoires. Nous avons raté l'occasion de mettre en œuvre des lois, comme la *Loi sur les ressources en eau du Canada*, conçues pour améliorer et bonifier la gestion des ressources en eau dans l'ensemble de la fédération par le biais de la collaboration et de la coordination. Des changements majeurs apportés à des lois fédérales d'importance cruciale sur lesquelles les Canadiens se sont longuement appuyés pour protéger l'eau – la *Loi sur les pêches*, la *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale* et la *Loi sur la protection des eaux navigables* – ont érodé notre cadre législatif national relatif à l'eau. En outre, d'importantes questions longuement ignorées en matière de droits ancestraux et issus de traités, de titres et de pouvoirs ayant trait aux eaux canadiennes devront être résolues par le truchement d'un dialogue de nation alors que nous nous engageons sur la voie de la réconciliation.³

ACTIONS

1. Moderniser et mettre en œuvre le cadre législatif et politique fédéral pour la protection de l'eau douce, en mettant l'emphase sur les points suivants :
 - a. L'établissement de normes en matière de santé des écosystèmes, de qualité de l'eau et d'utilisation durable de l'eau conçues pour préserver la viabilité à long terme des écosystèmes d'eau douce et des ressources dans l'intérêt public;
 - b. La reconnaissance des droits ancestraux et issus de traités, des titres et des pouvoirs pour éventuellement parvenir à la réconciliation;
 - c. La coordination des lois, politiques et responsabilités des administrations autochtones, provinciales, territoriales et fédérale;
 - d. L'application du principe pollueur-payeur pour fixer et appliquer des tarifs sur la pollution;
 - e. L'élaboration de mécanismes permettant d'assurer un contrôle indépendant, la participation significative du public et la possibilité pour les citoyens de tenir les administrations responsables de leurs décisions.

3. La décision rendue par la Cour suprême du Canada dans l'affaire *Tsilhqot'in Nation c. Colombie-Britannique* reconnaît l'existence d'un titre ancestral sur une grande partie du territoire de la Colombie-Britannique. Le titre est défini comme un droit de propriété territorial qui comprend la gestion et l'utilisation proactive des terres. Ce droit n'est pas limité aux usages traditionnels des terres et comprend le droit de bénéficier des avantages économiques qu'elles procurent (gestion des terres et des ressources). Il n'est toutefois pas possible à ce jour de déterminer si et comment cette décision pourrait influencer le titre ancestral en ce qui a trait à l'eau.

THÈME 3 : DÉVELOPPER DES VILLES ET DES ÉCONOMIES DURABLES

Des sources d'approvisionnement en eau douce fiables et sûres ainsi que des lacs et des rivières en santé sont les fondements de collectivités durables et d'économies durables. Étant donné son rôle vital dans le développement urbain et économique, une bonne gestion de l'eau est essentielle à la création de villes et de localités dynamiques et en santé ainsi qu'au développement d'une économie canadienne prospère, ancrée dans le 21^e siècle.

Des progrès considérables ont été réalisés en matière de gestion durable des eaux urbaines au Canada – notamment en ce qui a trait à la conservation et à l'utilisation efficace de l'eau, au traitement des eaux usées, et à l'adoption progressive d'infrastructures vertes et innovantes qui redynamisent les quartiers et les collectivités tout en renforçant leur résilience aux phénomènes météorologiques extrêmes de plus en plus fréquents. Un leadership national permettrait de mobiliser l'innovation et l'expertise qui incarnent ce progrès pour combler le déficit de financement de l'infrastructure hydraulique du Canada, de l'ordre de 88 milliards de dollars, et préparer les collectivités de l'ensemble du pays à faire face aux difficultés engendrées par les changements climatiques.

L'expertise et l'innovation dans le domaine de l'eau au Canada vont au-delà du contexte urbain. En effet, un réseau grandissant d'instituts de recherche, d'innovateurs et d'entrepreneurs contribue à l'avancement des technologies et de l'expertise requises pour gérer de façon durable l'impact de villes en pleine expansion, de l'agriculture intensive et de l'exploitation accrue des ressources naturelles. Le développement de notre secteur du traitement de l'eau permettrait au Canada de tirer son épingle du jeu dans un contexte d'essor du marché mondial des technologies et services de traitement de l'eau – un marché de 500 milliards de dollars –, tout en apportant des solutions à la problématique de l'eau douce à l'échelle nationale et mondiale.

ACTIONS

1. Comblent le déficit de financement de l'infrastructure hydraulique au Canada grâce à l'élaboration et à la mise en œuvre d'un plan stratégique de 10 ans qui met l'accent sur les infrastructures vertes innovantes, la gestion des eaux pluviales, et la conservation et l'utilisation efficace de l'eau.
2. Positionner le Canada comme chef de file mondial dans les créneaux des technologies, de la gestion et des services en matière de traitement de l'eau par l'élaboration et la mise en œuvre d'une stratégie coordonnée, axée sur l'apport de solutions aux problématiques nationales et mondiales, en partenariat avec le secteur privé, des investisseurs financiers, des établissements universitaires et des accélérateurs d'entreprises.

THÈME 4 : APPUYER LES EFFORTS DE COLLABORATION DE LA COMMUNAUTÉ D'EAU DOUCE

Le bassin d'énergie, d'expérience et d'expertise qui forme la communauté d'eau douce du Canada est vaste et profond. Des milliers d'organisations – parmi lesquelles figurent des ONG nationales et régionales, des groupes communautaires, des groupes de citoyens autochtones, des organismes de gestion des bassins versants et des organismes d'intendance – œuvrent chaque jour pour la protection et le rétablissement de la santé des eaux du Canada.

Les nombreux projets et programmes – de la surveillance communautaire à la remise en état d'un écosystème, en passant par l'information et la sensibilisation du public – constituent une ressource importante, bien que sous-utilisée, pour la capacité d'action collective de ceux qui œuvrent à la pérennité du patrimoine d'eau douce du Canada. Au cours de la dernière décennie, l'évolution des mandats, les compressions du gouvernement dans le financement et la réduction des effectifs au sein des organismes gouvernementaux ont érodé les liens nécessaires pour mobiliser cette importante capacité d'action. Nonobstant les investissements considérables consentis par les multinationales et les fondations privées, ou les dons de Canadiennes et de Canadiens conscientisés et préoccupés, la capacité d'action limitée constitue toujours un enjeu fondamental pour la communauté d'eau douce. Par son leadership et son soutien, le gouvernement fédéral peut mobiliser la communauté d'eau douce du Canada au moyen de collaborations et de partenariats nouveaux ou existants et ainsi réaliser des progrès en vertu d'un programme national d'eau douce.

ACTIONS

1. Élever l'eau douce au rang de priorité pour le Cabinet fédéral (p. ex. mandater le ministre d'un ministère clé), établir un point de convergence fédéral chargé de coordonner les différents organismes fédéraux responsables d'administrer les questions liées à l'eau au Canada; réunir les dirigeants des administrations autochtones, provinciales, territoriales et municipales; mobiliser la communauté non gouvernementale pour qu'elle collabore à la réalisation de l'objectif national, à savoir la bonne santé de toutes les eaux du Canada à l'horizon 2025.
2. Créer un Fonds pour des eaux vivantes au Canada et fournir un financement durable afin de soutenir les partenariats, programmes et projets des organismes communautaires, autochtones et d'intendance œuvrant pour la protection et le rétablissement de la santé des eaux du Canada.